

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4097>



CTSD du 2 février 2012 : compte rendu

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: jeudi 2 février 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

A l'issue du CTSD qui se réunissait pour la première fois, le SNES-FSU considère que plusieurs points restent flous et attend certaines informations pour le second degré (lycées et collèges).

En collège, l'Inspection Académique annonce **128 élèves en plus** pour la rentrée, mais **les moyens ne suivent pas** puisque le nombre de classes va rester sensiblement le même. L'administration annonce un solde de deux classes en plus ce qui est insuffisant, et il y aura à la rentrée des **regroupements de classes donnant des cours à 32 ou 34 élèves dans certaines disciplines** dans plusieurs collèges du département. L'administration renvoyant aux établissements le soin de trouver une solution pour réduire le nombre de situation en prenant sur d'autres enseignements (Itinéraire de découverte,...). Nous avons fait observer que dans certains collèges, il y aurait à certains niveaux 29 ou plus et avons demandé l'attribution de moyens pour permettre des dédoublements.

En lycée général et technologique, **l'inspection académique n'a pas pu expliquer clairement la manière dont les dotations des établissements ont été calculées**. Pourtant, on observe parfois des inégalités importantes et un manque général de moyens. Suite à nos questions, l'administration a cependant affirmé que les heures pour effectifs réduits prévues par la réforme (par Exemple 10h30 par classe de seconde) avaient été entièrement attribuées (le nombre de divisions étant calculé sur la base de 35 élèves). **Nous avons fait observer que pourtant l'accompagnement personnalisé allait avoir lieu en classe entière dans la plupart des lycées**. Ce qui était la mesure phare de la réforme des lycées est déjà jetée à bas avant même sa mise en application à tous les niveaux. Au final, c'est l'équivalent de la moitié du lycée de Cosne qui disparaîtra à la rentrée : **pour une baisse de 1% du nombre d'élèves, les lycées nivernais perdent ainsi 6% de leur moyens**. Pour la seconde année consécutive, la réforme des lycées sert à réaliser les économies permettant le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans le second degré. La promesse de Nicolas Sarkozy de faire la réforme du lycée à moyens constants a fait long feu.

Face à la dégradation des conditions de travail et d'études en lycée et en collège, le SNES-FSU soutiendra les actions des collègues pour obtenir de meilleures conditions de travail.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Dotations des lycées de la Nièvre

(évolution effectifs et dotations)

Vous pouvez trouver [ici](#) les dotations des collèges et des lycées professionnels.

Un compte rendu complet sur l'ensemble du [CTSD est en ligne sur le site de la FSU58](#).